

ANNEXE 1

Nature des épreuves du concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C

Le concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C comprend une épreuve écrite de pré-admissibilité, une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

Les épreuves de pré-admissibilité et d'admissibilité se déroulent le même jour.

Chacune des épreuves est notée de 0 à 20. Cette note est multipliée par le coefficient correspondant prévu.

Toute note inférieure à 5 sur 20 aux épreuves, avant application des coefficients, est éliminatoire.

Épreuve de pré-admissibilité :

Questionnaire à choix multiples destiné à vérifier les connaissances de base en matière d'orthographe, de vocabulaire et grammaire, de connaissances générales et de calcul ainsi que les capacités de raisonnement du candidat (durée : 1 h 30 ; coefficient 1).

Épreuve d'admissibilité :

Résolution de cas pratiques permettant de vérifier l'aptitude du candidat à présenter les éléments d'un dossier et pouvant comporter la réponse à des questions sur ce dossier, la rédaction d'un document, la mise au point d'un tableau de chiffres... (durée : 3 heures ; coefficient 2).

Épreuve d'admission :

Entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein du ministère de l'économie et des finances (durée : 20 minutes – coefficient 2).

Les connaissances et aptitudes attendues des candidats sont du niveau du diplôme national du brevet.

ANNEXE 2

Modalités détaillées d'inscription à la préparation à distance

Procédure d'inscription en ligne sur le site de l'IGPDE

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
20, allée Georges Pompidou, 94306 VINCENNES Cedex

MODALITÉS D'INSCRIPTION

PRÉPARATION AU CONCOURS COMMUN INTERNE
POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS DE CATÉGORIE C

- Session 2024 -

Pour vous inscrire à la préparation au concours commun interne de catégorie C, vous devez effectuer une démarche en ligne sur le site de l'IGPDE selon le circuit suivant :

- **Se connecter au site en cliquant sur le lien suivant :** <https://catalogue.igpde.finances.gouv.fr/1693-concours-commun-interne-pour-le-recrutement-de-personnels-de-categorie-c-dgfip-dgddi-ccc-2024.html>
- **créer un compte en ligne (le compléter et le valider)**
 - vous *connecter* à votre compte
 - *sélectionner la formation dans la rubrique : « préparations aux concours » - « préparations aux concours et examens professionnels (agents MEFSIN) »*
 - *cliquer sur **ajouter au panier***
 - *puis sur **commander***
- Payer par carte bancaire, chèque , à titre de participation forfaitaire aux frais d'un montant de :

29 euros (pour les agents du ministère de l'économie et des finances)

Règlement par chèque : « *si vous optez pour le règlement par chèque, le libellé doit être fait à l'ordre du régisseur de recettes du Secrétariat général du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique(MEFSIN) et au dos du moyen de paiement vous noterez votre numéro de commande, vous devrez l'adresser :*

*- au plus tard le **04/03/2024**,*

- à la régie d'avances et de recettes du SG du MEFSIN, Télédocus 639, 120, rue de Bercy, 75572 Paris cedex 12 ».

Si vous optez pour le règlement par carte bancaire, celui-ci se faisant directement sur le site, vous n'aurez rien à transmettre au régisseur.

Un certificat d'inscription (à conserver durant toute la préparation) sera transmis par courrier électronique après validation définitive de l'inscription par les services de l'IGPDE.

Pour participer au galop d'essai rattaché au cycle présentiel proposé par l'ENFIP, une inscription complémentaire à celle effectuée sur le site de l'IGPDE devra être réalisée via la transmission dématérialisée d'un bulletin(cf annexe 4).

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

ANNEXE 3

Calendrier prévisionnel de la préparation 2024

Fascicules de la préparation à distance	Date prévisionnelle de publication
Fascicule n° 1 + QCM autocorrectifs	14 mars 2024
Fascicule n° 2 + QCM autocorrectifs	25 avril 2024
Fascicule n° 3 + QCM autocorrectifs	06 juin 2024
Fascicule n° 4 + QCM autocorrectifs	18 juillet 2024
Fascicule n° 5 (fascicule autocorrectif)	5 septembre 2024

Galop d'essai (accessible via inscription auprès de l'ENFIP)	Date prévisionnelle
Galop d'essai	Semaine du 10 juin 2024

ANNEXE 4

Cycle préparatoire – Galop d’essai

Démarche optionnelle et complémentaire à l’inscription à la préparation à distance (préalable obligatoire à réaliser)

**Bulletin d’inscription au galop d'essai de la préparation
au concours commun interne pour le recrutement de personnels de
catégorie C de 2024-**

Date limite d'inscription : 04/03/2024

Numéro DGFIP :

M. : <input type="checkbox"/>	Mme : <input type="checkbox"/>
Nom :	
Prénom :	Date de naissance : / /
Adresse de messagerie professionnelle :	
Autre adresse courriel :	
Numéro de téléphone :	
Adresse administrative :	
Département et poste d’affectation :	

À adresser exclusivement par courriel à l’ENFiP :
enfip.prepa@dgfip.finances.gouv.fr